COMMUNE DE BAYONNE

Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2019 DELIBERATION N° 14

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 43

L'an deux mil dix-neuf, le 5 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h33.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt au titre du contrôle de légalité et de l'affichage en mairie le **Présents**: M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. UGALDE (jusqu'à 21h35), LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE (jusqu'à 21h46), ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAUBOIRIE, MEYZENC, M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mme LARRE, M. PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

M. NEYS par Mme MEYZENC; M. UGALDE par M. ETCHEGARAY (à partir de 21h35); M. AGUERRE par M. LACASSAGNE (à partir de 21h46); M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY; Mme TAIEB par Mme CASTEL; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET; M. MASSONDE par Mme LAUQUE; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO.

Le Maire

Absente: Mme JUZAN

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de M. Ugalde,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Médiathèque – Acquisitions de documents patrimoniaux - Demande de subvention à la DRAC Nouvelle-Aquitaine.

Dans le cadre de l'enrichissement de ses collections patrimoniales, la Médiathèque a pu acquérir cette année des documents exceptionnels. Lors d'une vente aux enchères d'une bibliothèque basque et béarnaise provenant d'un bibliophile, un recueil a pu être emporté, dont l'origine et le contenu sont inconnus. Intitulé « Bitarteco solasac » - qui peut être traduit par *Entre-deux* -, c'est un manuscrit basque complété de signes non identifiés, ressemblant à de la sténographie. Il sera intéressant d'en faire un sujet de recherche, à proposer à l'université d'études basques, afin d'en dévoiler le contenu − le basque est tout à fait lisible, les signes restent à reconnaitre -, et de tenter d'identifier son auteur, de le dater. Le montant de cette acquisition est de 1 296 €.

Par ailleurs, un libraire parisien mettait en vente au prix de 8 000 €, un lot exceptionnel de documents liés à l'histoire de l'Espagne et du Pays basque (anti-franquisme) : portant sur le soutien aux condamnés à mort. Pas moins de 17 pièces originales composent cet ensemble de portraits et d'affiches du Front des Artistes Plasticiens, datés de juin à novembre 1975. Ces pièces éditées en de très rares exemplaires trouvent leur place dans notre collection locale basque, notamment dans la thématique du militantisme basque.

Ces acquisitions ont ainsi représenté un budget total de 9 296 €. Si depuis la fusion des régions, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a décidé de ne plus maintenir le dispositif du Fonds régional d'aide aux acquisitions des bibliothèques (FRAB), la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) a pour sa part décidé de maintenir les crédits qu'elle engageait au titre de ce fonds, soit un plafonnement du taux de subvention de 50 % (4 648 € maximum).

Il est donc demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY Maire de Bayonne